



Dr. Karim Boubaker
Service de la santé publique
Médecin cantonal
Rue Cité Devant 11
1014 Lausanne

Lausanne, le 15 décembre 2010

U:\1p\politique_economique\consultations\2010\POL1079.docx
cch/naf

Assistance au suicide en EMS - contre-projet à l'initiative déposée par Exit

Monsieur le Médecin cantonal,

Nous avons bien reçu votre courriel du 5 novembre 2010, concernant le dossier mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Nous vous informons que les membres que nous avons contactés n'ont formulé aucune remarque particulière sur le projet cité en titre.

En revanche, la CVCI estime que le vocable « EMS RIP » pour « établissement médico-social reconnu d'intérêt public » devrait être revue. En effet, l'acronyme « RIP » étant le plus souvent compris comme l'abréviation latine ou anglaise de « Repose en paix » (« requiem in pace » ou « rest in peace »), il serait souhaitable de choisir un autre acronyme pour parler des EMS publics.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Médecin cantonal, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur-adjoint

Clovis Chollet
Assistant politique